

All Risk Electronics

Fiche d'information commerciale

Les appareils électroniques sont essentiels pour le bon fonctionnement de votre entreprise. Une défaillance et vos activités risquent d'être fortement perturbées. Il est donc important de bien protéger votre équipement électronique. Avec l'assurance All Risk Electronics, vous optez pour une couverture étendue de vos équipements électroniques fixes et portables. Une excellente complémentarité à votre police Incendie de MS Amlin.

Principaux avantages

Une garantie de base étendue

- **Le vol et les catastrophes naturelles** sont inclus dans la garantie de base.
- **Couverture vol étendue:** nous intervenons dès qu'il y a des traces de cambriolage et qu'un procès-verbal a été établi, y compris pour le vol dans votre voiture, sans limitation de temps ni de lieu.
- **Couverture à l'extérieure de votre entreprise:** tous les équipements sont également couverts lors d'un transport occasionnel ou au domicile de vos salariés en cas de télétravail.
- Les appareils qui **remplacent** un appareil similaire à la suite d'un sinistre couvert sont assurés.
- **Les frais supplémentaires**, tels que le coût de rachat ou d'installation de logiciels standard, encourus pour poursuivre l'activité professionnelle le plus vite possible après un sinistre sont assurés jusqu'à 5.000 EUR.
- Les dommages dus à des **conflits de travail** sont couverts jusqu'à 25.000 EUR.

Offre sur mesure

- La solution **Tout en un** offre une excellente protection pour vos équipements électroniques.
- Pour des appareils spécifiques ou des risques plus importants, nos experts peuvent élaborer une solution **sur mesure**. Nous pouvons par exemple vérifier s'il ne faut pas supprimer des garanties qui font double emploi avec la police Incendie.
- Vous avez le choix d'assurer uniquement votre équipement fixe ou équipement portable, ou vous pouvez également assurer les deux.
- Avec la couverture optionnelle « blanket cover » vous n'avez pas à déclarer chaque nouvel achat ou remplacement. Les appareils sont assurés dans la mesure où la valeur totale ne dépasse pas de plus de 20% la valeur totale assurée. En cas de dommage, vous ne nous fournissez que la facture d'achat de l'appareil endommagé.

Garanties assurées

Garanties de base

Tous risques sauf: tout dommage soudain et imprévu est couvert, sauf ce qui est spécifiquement exclu.

Sont assurés: les dommages suite au vol, aux catastrophes naturelles, à l'incendie, à l'explosion, aux dégâts des eaux et à un défaut interne.

Options d'extension à la carte

Optimiser la garantie de base en assurant:

- Le matériel fixe lors d'un transport non occasionnel.
- Dommages dus à des conflits du travail supérieurs à 25 000 euros.
- Le remboursement des frais supplémentaires supérieurs à 5.000 EUR.

Que n'assurons-nous pas?

- Simple disparition: un écran LED disparaît sans aucune trace d'intrusion.
- Dommages esthétiques: un appareil à ultrasons portable ne montre qu'un petit coup après une chute.
- Dommages couverts par un contrat de maintenance.

Quelques exemples de sinistres couverts

- Un ordinateur portable tombe et l'écran se fissure.
- Des voleurs endommagent le système d'alarme du bâtiment.
- Lors d'une réunion, quelqu'un renverse un verre d'eau sur l'équipement de projection.
- Une voiture est vandalisée, un ordinateur portable est volé.
- Une fuite d'eau dans le mur endommagera la photocopieuse.
- Les surtensions dans le réseau électrique causent des dommages aux ordinateurs fixes.
- Lors du remplacement des cartouches d'encre, l'encre se répand dans le photocopieur.
- Dans un entrepôt, un chariot élévateur à fourche passe sur un scanner portable.
- Un appareil respiratoire tombe en panne parce qu'il a été nettoyé avec le mauvais produit.

Conseils pour une bonne gestion des risques

- Vous venez d'acheter un **nouvel appareil**? N'oubliez pas de nous le faire savoir ! Sauf si vous avez choisi l'option « Blanket cover ».
- **Protégez votre équipement de manière appropriée.**
 - All Risk Electronics est la solution idéale pour les équipements électroniques tels que les ordinateurs, les serveurs, les centrales téléphoniques, les équipements médicaux et de laboratoire.
 - Pour d'autres types d'appareils comme des machines de production nous pouvons vous proposer nos assurances « bris de machine ».
 - Pour les panneaux solaires et les éoliennes nous avons également une solution spécifique.

Envie d'en savoir plus ?

Contactez votre courtier ou votre personne de contact habituelle au sein de MS Amlin

N'hésitez pas à demander une offre via l'adresse mail: offerte-offre.be@msamlin.com.

Informations juridiques.

Ce document publicitaire peut être modifiée. Pour une version mise à jour, nous vous renvoyons vers notre site web www.msamlin.com.

Ce document est un résumé non contractuel de l'assurance All Risk Elektronics. Pour une description exacte de votre couverture, veuillez consulter les conditions générales et particulières de votre contrat d'assurance.

Les conditions générales de la police peuvent être consultées sur notre site web www.msamlin.com.

Toute décision d'acheter le produit concerné doit être fondée sur un examen exhaustif de tous les documents pertinents contenant des informations contractuelles ou précontractuelles.

Le contrat d'assurance est soumis au droit belge. Il est conclu pour une durée d'un an, sauf stipulations contraires dans les conditions particulières, et reconduit tacitement par périodes successives d'un an à moins qu'il n'ait été résilié de part ou d'autre trois mois au moins avant l'expiration de la période en cours.

Pour toute plainte, vous pouvez adresser un e-mail à gestiondeplaintes.be@msamlin.com. Nous nous efforçons de traiter toute plainte éventuelle sur nos services aussi soigneusement que possible. Si toutefois vous étiez mécontent de la suite donnée à votre plainte, vous pouvez toujours contacter l'Ombudsman des assurances :
Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, www.ombudsman.as.